



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLOTOURISME  
**COMITE DEPARTEMENTAL**



RENNES, le 10 Février 2022 – 19 h 00 – Maison des Sports

Conseil d'ADMINISTRATION du CODEP

SONT PRESENTS :

Patrick LE SAUX – Loïc RIFFIER – Yann LE PORT – Jean Michel LE FOL – Dorothée MADEC – Serge MASSOT – Frédéric AVELANGE – Yves LENOEL

Excusé : D.MORIN, avec pouvoir au bénéfice de P. LE SAUX .

**Présentation et Tour de table**

Yann LE PORT : diplômé FFC Educateur, commission VTT

Jean Michel LE FOL : Président du club de ROMILLE (24 adhérents) 51 ans – ingénieur informatique pratique VTT, candidat au poste de Trésorier

Loïc RIFFIER : 70 Ans, « notre » ancien, du club de DINARD, candidat désigné à la commission SECURITE

Patrick LE SAUX : du club de MONTAUBAN DE BRETAGNE, Moniteur fédéral, président du COREG BRETAGNE, en charge de la commission JEUNES (CER – Critérium EFV)

Dominique MORIN : club de ROMILLE, commission FORMATION et Moniteur Fédéral

Serge MASSOT : du club de MONTFORT/MEU et sympathisant de la Bicyclette Bruzoise, Délégué Fédéral depuis 2017 aux Randonnées Permanentes, Secrétaire du COREG BRETAGNE

Frédéric AVELANGE : 49 ans - vient du BMX - club de GENTLEMAN de MORDELLES, candidat au poste de Secrétaire

Dorothée MADEC : 40 ans, « notre » JEUNE – club de CHANTEPIE – Participante de « TOUTES A TOULOUSE »

Yves LENOEL : 64 ans, membre, puis président du CODEP depuis 1 an, Trésorier du COREG BRETAGNE

**COMPOSITION du BUREAU**

Président : Yves LENOEL

Vice – Président : Dominique MORIN

Trésorier : J-M LE FOL

Trésorier Adjoint : Yann LE PORT

Secrétaire : Frédéric AVELANGE

Délégué SECURITE : Loïc RIFFIER

Commissions : - FEMININES .....Dorothée MADEC

- VTT ..... Yann LE PORT

- JEUNES.....Patrick LE SAUX

Maison des Sports - 13 B avenue de Cucillé – 35065 RENNES Cedex

<http://www.ffct-codep35.org/>

- SPORT-SANTE ..... Patrick LE SAUX
- FORMATION..... Dominique MORIN
- TOURISME ..... Serge MASSOT
- COMMUNICATION ..... Jean-Michel LE FOL & Dorothée MADEC, avec support du Webmaster : Alain LEVEQUE

Le vote est exprimé à main levée et à l'unanimité, pour l'ensemble des postes et fonctions à assumer.

Il est rappelé à chacun des membres élus, de faire parvenir une PHOTO, afin de pouvoir mettre à jour le site du CODEP.

**TOURISME** : A la demande de la BICYCLETTE BRUZOISE, et sur présentations de justificatifs, le CODEP décide de rembourser les frais engagés à la réalisation de la Randonnée Permanente « LES VALLONS et les CLUSES de HAUTE BRETAGNE », dont les références sont sur le site du CODEP, soit la somme de **QUATRE CENT CINQ EUROS TRENTE NEUF CENTIMES (405,39€uros)**

Serge MASSOT rappelle qu'il a, sur le compte du CODEP, une Randonnée Permanente en cours de préparation sur le thème du MT ST MICHEL

**FLECHE INDICATIVE** : Il est proposé un nouveau modèle de « flèches directionnelles » mettant en avant « la marque »



de la FFCT, et en accentuant la pointe directionnelle.

Un devis sera établi, en privilégiant un support papier biodégradable dans la mesure du possible, et commande sera faite dans les meilleurs délais.

Selon le coût, il sera étudié la possibilité de rendre cette fourniture « gratuite » dans la limite d'une commande de 300 flèches, le surplus de commande sera totalement à la charge du club.

**BANDEROLES** : Avec le souci d'une meilleure visibilité de nos manifestations, auprès du public donc de pratiquants potentiels, la fourniture de banderoles va être étudiée afin qu'à l'initiative de chaque organisateur, il puisse être réaliser des banderoles, dans une limite maximale de 3 exemplaires par organisation.

Ceci, avec un cahier des charges « graphique » à respecter comme ci-dessous



TEXTE « LIBRE » à votre seule appréciation



Et en respectant les règles d'affichage édictée sur la commune concernée (dimension autorisée : voir en Mairie)

Maison des Sports - 13 B avenue de Cucillé – 35065 RENNES Cedex

<http://www.ffct-codep35.org/>



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLOTOURISME  
**COMITE DEPARTEMENTAL**



Des devis vont être établis afin d'étudier, une prise en charge par le CODEP, à hauteur de 50% par exemple, sur justificatifs (Bon à Tirer notamment et facture)

**COMPTABILITE :**

L'objectif d'une date de clôture des comptes, plus tardive afin d'être moins en décalage avec la « réalité » de nos avoirs, lors de l'Assemblée Générale du CODEP, est remis à l'ordre du jour.

Cela suppose une A.G. à échéance constante de fin Janvier au plus tard, après les A.G. de la Fédération et du Coreg BRETAGNE, afin de respecter certains délais incompressibles d'arrêter de compte, de consultations et de vérifications.

Une décision sera prise au cours de l'année.

**COMMUNICATION :**

Il serait judicieux de trouver un mode de communication « EFFICACE » :

-facile à exploiter et à compléter

-accessible par tous, dans l'air du temps, et sans grandes manipulations techniques

Nous faisons appel aux compétences, et notamment à nos 2 ingénieurs en informatique, qui viennent d'intégrer le CODEP pour nous faire part de leurs recettes

La question est posée de savoir s'il serait possible de créer une adresse departement35-bureau@ffvelo, pour une meilleure communication interne au CODEP. Dans tous les cas, contact sera pris avec les services de la Fédération pour réactiver, si possible, certaines adresses @ffvelo.fr abandonnées par leurs précédents « utilisateurs ».

**DIVERS :**

**Loïc RIFFIER** avait proposé en début d'année, une formule de fonds de solidarité. Un envoi à tous les membres du CODEP va être effectué, afin que chacun puisse émettre son avis, ses réserves, ses observations.....

Il lui est demandé de reprendre contact avec tous les « anciens » membres de la communication SECURITE, en profitant notamment de la journée de FORMATION initiée par le COREG BRETAGNE, le 09 mars prochain.

**Yann LE PORT** est en charge d'étudier différentes formules, pour renouveler l'animation JEUNNES et VTT à l'occasion de vacances scolaires, sur des weekends, et sur différents sites

Il est demandé à **Dorothée MADEC**, de réunir le plus rapidement la commission FEMININES, en y incorporant de nouvelles venues ( Christine BESSERVE, Françoise PANNETIER, etc.....)



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLOTOURISME  
**COMITE DEPARTEMENTAL**



Avec **Jean-Michel LE FOL**, il est convenu de rencontrer le plus rapidement le CMB, agence du RHEU, afin de formaliser sa prise de fonction (signature, CB, .....)

**Patrick LE SAUX**, avec le soutien de **Dominique MORIN**, nous communiquera la (ou les) date retenue (s) pour le CER, le(s) critérium(s) Route et VTT

Nous attendons des informations de la direction régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale (D-RD-JSCS), ainsi que du Département, afin de connaître les modalités à mettre en place pour permettre à chacun des licenciés, non diplômés, d'obtenir un V.A.E (formation si nécessaire, examen des compétences supposées, et délivrance d'un VAE) afin d'être en mesure d'assister et de participer à la demande des chefs d'établissements scolaires pour le **Savoir Rouler A Vélo (SRAV)**.

Il est fait rappel à TOUS les membres du CODEP, de la nécessité de fournir :

-copie du permis de conduire

-copie de la carte grise du véhicule « utilisé » à l'occasion des déplacements pour le compte du CODEP

Afin d'assurer une couverture « accidents » mise en place au niveau du COREG.

RENNES, le 10 Février 2022



Yves **LENOEL**  
Président

☎ 06 43 40 96 82  
✉ [departement35-  
presidence@ffvelo.fr](mailto:departement35-presidence@ffvelo.fr)  
➔ <http://ffct-codep35.org>

**FÉDÉRATION FRANÇAISE DE  
CYCLOTOURISME**  
COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE  
CYCLOTOURISME  
ILLE-ET-VILAINE – 35

13B avenue de Cucillé  
35065 RENNES cedex

[www.ffvelo.fr](http://www.ffvelo.fr)

[www.veloenfrance.fr](http://www.veloenfrance.fr)